

Réunion du 03 décembre 2015 à 20 heures 30

Convocation en date du 25 novembre 2015.

Sont présents :

M. BECARD Nicolas, M. BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie, M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUÉ Olivier, M. GOMINON Jean-Marc, M. HARDUYA Franck, M. LABORDE Patrick, Mme LACASSIN Dominique, M. PAGES Lilian.

Absente : Mme GAYRIN Laure.

Secrétaire de séance : Mme CAMICAS Anne-Marie.

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 20 heures 45.

Le procès-verbal de la réunion du 03 novembre 2015 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

LOGEMENT COMMUNAL

M. BLOT Anthony nous a fait part de son départ du logement communal « au village » par lettre recommandée. Celui-ci sera effectif au 20 décembre 2015, la durée de son préavis n'étant que d'un mois au vu de sa situation.

La vacance du logement sera portée à la connaissance des habitants de la commune par voie d'affichage. Le montant du loyer restera identique soit 500 euros mensuel hors charges.

Il est à vérifier dans le contrat de location si les clauses de présentation annuelle de l'attestation d'assurance du logement et de l'attestation de ramonage sont présentes.

Nous préciserons aussi dans le contrat, la proximité de la salle des fêtes et les nuisances sonores que cela pourrait éventuellement occasionner.

Les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité, décident de réaliser les divers petits travaux dans le logement avant l'occupation de celui-ci. (Plinthes, tapisserie)

SERVICE des STATISTIQUES

Il est rappelé que le recensement sera effectué entre le 21 janvier 2016 et le 20 février 2016 et que la coordinatrice sera Mme Evelyne CAPMARTIN.

Après avoir étudié les différentes propositions soumises par M. le maire, et discussions, les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité, nomment Mme Monique CAUZETTE en tant qu'agent recenseur.

SIEBAG

Pour compenser des problèmes de trésorerie, à partir du 1^{er} janvier 2016, le coût du contrôle des assainissements non collectifs passera de 35 € à 43 €.

QUESTIONS DIVERSES

L'achat d'un four micro-ondes par la mairie pour les usagers de la salle des fêtes, d'un montant de 134 €, a été effectué.

Il est décidé de prendre rendez vous avec M. Gilles CAZAUX pour étudier la possibilité d'équiper la salle des fêtes d'une chambre froide (dimensions, positionnement dans la salle, coût...).

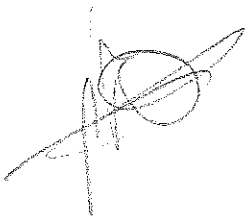
Les travaux prévus du local de la société de chasse sont reportés en début d'année 2016.

L'achat d'une petite imprimante couleur pour le secrétariat de mairie se fera d'ici la fin de l'année.

La société ALSATIS informe ses abonnés qu'elle n'émettra plus à partir du 31 mars 2016 ; des solutions leurs seront proposées en remplacement.

La réunion s'achève à 23 heures 30.

M. BECARD Nicolas



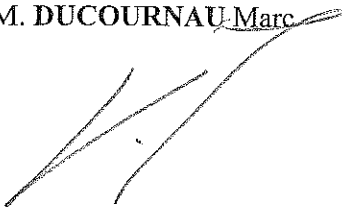
M. BILLEPINTE Thierry



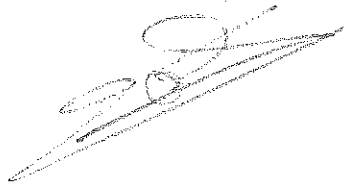
Mme CAMICAS Anne-Marie



M. DUCOURNAU Marc



M. FAUQUÉ Olivier



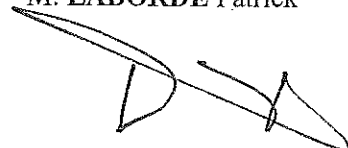
M. GOMINON Jean-Marc



M. HARDUYA Franck



M. LABORDE Patrick



Mme LACASSIN Dominique



M. PAGES Lilian

